

## Handicap

# Troubles psychiques: 120 à 150 malades sans place

**Le manque de lieux pour les malades psychiques reste important. Mais la situation s'améliore dans les autres secteurs du handicap**

Laurence Bézaguet

Depuis deux ans, des parents multiplient les actions de protestation afin de réclamer des places d'hébergement et d'accueil de jour en institutions spécialisées pour leurs enfants handicapés. Avec un succès mitigé. «Quelque 120 à 150 personnes souffrant de troubles psychiques sont toujours en attente d'une solution», estime Jean Dambon, président de l'association Le Relais, qui soutient les proches de ce type de malades.

La mobilisation des familles a toutefois fini par payer dans le secteur du handicap physique et poly-handicap. Il semble même sous contrôle à entendre Christian Frey, membre de la commission des Affaires sociales du Grand Conseil: «Cela grâce à l'ouverture des nouvelles places de Clair Bois et alors que le foyer de Clair Bois-Gradelle n'est pas encore plein.»

## Situation des plus tendues

Dans le domaine de la déficience mentale, «les situations les plus urgentes ont trouvé des solutions l'an dernier», se réjouit Céline Laidant. Mais la secrétaire générale d'Insieme-Genève, association de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées, a des craintes pour 2017: «D'abord parce qu'il reste compliqué d'accueillir les mineurs scolarisés hors canton à leur retour à Genève lorsqu'ils atteignent l'âge adulte. Ensuite parce que bien des projets ont été annoncés dans la planification 2017; or, certains sont déjà reportés à 2018. Des places de résidence devraient voir le jour aux Vergers, dans un immeuble des Pâquis, ainsi que dans un bâtiment destiné à des personnes âgées à



Rassemblement de solidarité en faveur des personnes handicapées à la place Neuve. LAURENT GUIRAUD

Aigues-Vertes. On pourrait alors entrer dans une période plus aérée.»

La situation dans le domaine du handicap psychique reste, elle, des plus tendues! «Selon mes informations à la Commission cantonale d'indication, le nombre de demandes, déjà considérable, continue à croître, prévient Jean Dambon. Une quarantaine de malades se retrouve ainsi à l'hôpital psychiatrique de Belle-Idée, alors qu'ils n'ont rien à y faire. Un site en outre surpeuplé, où le personnel se plaint régulièrement d'une surcharge de patients.»

## Dans des hôtels

Le président du Relais souligne que les Etablissements publics pour l'intégration (EPI), le Centre Espoir, Trajet et la Maison-des-Champs - principaux acteurs du secteur - font le maximum pour trouver des solutions: «Trajet vient d'ouvrir une dizaine de lits à Troinex, un hôtel a été racheté par les EPI aux Pâquis, l'EMS de La Méridienne devrait augmenter sa capacité et un ancien EMS projette, lui

aussi, d'accueillir des malades psychiques au Nant d'Avril», énumère Jean Dambon.

En attendant, la pénurie est telle que nombre de personnes souffrant de troubles psychiques continuent à vivre dans des hôtels (voir notre édition du 24 novembre 2015). Jean-Christophe Bretton, directeur général de l'action sociale du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) - notamment en charge du secteur du handicap - ne cache pas son insatisfaction quant à ce mode d'hébergement: «Non seulement il n'est de loin pas idéal pour cette population, mais en plus l'Hospice général dépense 9 millions par an pour héberger notamment ce profil de personnes! Pour y remédier, l'institution sociale ambitionne d'acheter un immeuble.»

## Souplesse requise

Le haut cadre ajoute que l'Etat «a une tradition historique de bonne prise en charge structurée du poly-handicap, du handicap mental et du handicap physique. Pas moins de quinze institutions offrent près

de 1000 places résidentielles dans le canton. Concernant le handicap psychique, dont je n'aime pas le terme car il sous-entend une notion d'invalidité, la situation est plus complexe.» Selon une récente étude, poursuit-il, «une personne sur deux pourrait souffrir de troubles psychiques durant son existence, soit 200 000 individus à l'échelle genevoise. Mais entre un léger trouble temporaire, une crise de décompensation épisodique et une hospitalisation d'urgence, le spectre est extrêmement large et mérite des réponses diversifiées et plus souples que la seule solution institutionnelle.»

## Cour des comptes

Jean-Christophe Bretton note encore que le DEAS travaille avec le Centre Espoir, «pour doubler la capacité de cette structure flexible avec encadrement qui constitue une excellente réponse à la problématique». Enfin, tous les protagonistes attendent le prochain rapport de la Cour des comptes qui s'est saisie du handicap psychique; il devrait sortir ce mois-ci.



Suite aux tirs de régulation, le sanglier n'est plus l'animal qui cause le plus de dommages aux cultures. MAKRO FREAK

## La faune nuit de moins en moins aux cultures

**Grâce aux tirs et aux mesures de prévention, les indemnités aux agriculteurs victimes de la faune sont les plus basses depuis dix ans**

Bonne nouvelle pour les agriculteurs, et accessoirement pour les contribuables. Depuis 2006, jamais le montant des indemnités étatiques pour les dégâts infligés par la faune aux cultures n'avait été aussi bas. En 2016, le Canton n'a dû payer que 142 150 francs aux agriculteurs victimes de sangliers, chevreuils, cerfs, lièvres ou blaireaux. C'est deux fois moins que la moyenne des dix dernières années. La tendance à la baisse se confirme depuis 2014. Mais pour le conseiller d'Etat en charge de l'Agriculture et de l'Environnement, Luc Barthassat, il ne faut surtout pas se reposer sur ses lauriers: «De nombreux problèmes subsistent dans plusieurs parties du territoire. Nous allons travailler au cas par cas pour continuer d'améliorer la situation.»

Alain Rauss, chef des gardes de l'environnement, explique que ces bons résultats sont dus aux mesures de prévention mises en place avec les milieux agricoles, ainsi qu'aux tirs de régulation de certaines espèces. Jusqu'en 2012, le sanglier était de loin le plus grand fauteur de dégâts, causant à lui seul jusqu'à plus de 600 000 francs de dommages (en 2001), principalement au vignoble. Mais en abattant des centaines de bêtes chaque année, les gardes de l'environnement ont fait baisser la population cantonale de sangliers à moins de 200 têtes. «Nous maintenons cette espèce à un niveau acceptable par rapport à ce que la nature lui offre

comme nourriture, l'agriculture étant prioritairement destinée à nourrir les hommes», souligne Alain Rauss. D'autres mesures, comme la pose de clôtures, ont aussi joué un rôle.

Depuis l'automne dernier, le Conseil d'Etat autorise les gardes à abattre aussi des chevreuils, qui ont dépassé les sangliers dans les dommages aux cultures ces dernières années. Les mesures d'effarouchement ont un effet limité sur eux et les clôtures antichevreuils, en plus de donner beaucoup de travail aux agriculteurs, ont un inconvénient majeur: «Des chevreuils s'y sont retrouvés piégés et sont morts. Nous limitons donc fortement l'usage de ces clôtures, qui sont d'ailleurs interdites dans d'autres cantons.»

Un animal en apparence inoffensif cause de plus en plus de dégâts à l'agriculture, au point d'être devenu en 2015 et 2016 celui qui a coûté le plus cher à l'Etat: le pigeon ramier. Il a fait pour près de 42 000 francs de dommages l'an dernier. «Les pigeons ramiers passent par Genève lors de leurs migrations au printemps et à l'automne, deux périodes critiques pour les cultures, explique Alain Rauss. Parfois, nous avons compté plusieurs centaines de ramiers sur une parcelle de tournesols.» Or, le volatile est difficile à effaroucher, il finit toujours par revenir.

Les gardes de l'environnement testent actuellement diverses méthodes dans la région Arve-Lac, où les pigeons ramiers font le plus de dégâts: le recours à un fauconnier et sa buse de Harris, l'effarouchement au laser, comme à l'aéroport, et les tirs à la carabine.

Antoine Grosjean

## La météo provoque des interventions en masse. Mais la sécheresse subsiste

**Les pompiers ont multiplié les sorties. Le vent devrait diminuer mercredi**

Journée active au SIS. Depuis 6 h 30 mardi, les hommes du SIS ont effectué plus de cinquante interventions. En cause: la météo, et surtout les fortes bourrasques de vent qui ont balayé le canton. On a enregistré des rafales à 87 km/h à Cointrin,

102 km/h à Saint-Prex. «La majorité de nos sorties a concerné des chutes d'arbres ou de stores, explique l'officier de service au SIS Frédéric Jacques. Heureusement, il n'y a eu pour l'heure aucun blessé, mais uniquement des dégâts matériels.» Selon Christophe Salamin de Météo Suisse, la situation est liée à un front froid «typiquement hivernal, même si elle est accompagnée d'orages, qui se sont fait entendre de Genève

au Jura et au Chablais». Dix à quinze millimètres de pluie se sont abattus à Genève. «Il en faudrait plus, explique le météorologue. Car pour l'instant, on reste accroché au pire record de sécheresse de ces quarante dernières années.» Ce mercredi, la météo devrait être meilleure, avant d'empirer le soir venu.

En attendant, les pompiers turbinent. Dernières interventions en date: un arbre tombé sur le parking à vélos d'une école au chemin de Colladon, un autre au chemin des Clochettes à Champel et une baie vitrée qui s'est brisée à Saint-Jean. Pour le suppléer, le SIS peut compter sur des renforts mobilisés chez les pompiers volontaires de la Ville de Genève, Vernier, Jussy et Plan-les-Ouates.

«Côté circulation, il va falloir compter sur quelques difficultés car nous recevons encore des appels concernant des chutes de branches sur la route, alors prudence!» lançait mardi le lieutenant Jacques. A.D.V./M.BN

## Ex-procureur fédéral engagé par Maudet

**Félix Reimann a été nommé secrétaire général adjoint chargé des questions policières et pénitentiaires**

Les postes minés, il connaît. Félix Reimann vient d'être nommé secrétaire général adjoint en charge des questions policières et pénitentiaires au Département de la sécurité. Il entrera en fonction le 1<sup>er</sup> mars. Ancien procureur au sein du Ministère public de la Confédération, où il a travaillé vingt ans, Félix Reimann s'est fait connaître du public à la suite du conflit l'ayant opposé au procureur général de la Confédération, Michael Lauber, en 2015. Mis à pied, pour «insuffisance de prestations», avec quatre collègues, Félix Reimann a obtenu une indemnité de seize mois de salaire en recourant au Tribunal administratif fédéral. M.BN

## Avis de naissances



Nous avons l'immense plaisir d'annoncer la naissance d'  
**Otis, Webster**  
le 21 février 2017, à 14 h 24

Jade et Matthew Adams

Nous sommes très heureux d'annoncer la naissance d'  
**Adrián**  
le 22 février 2017, à 19 h 32

Queijo Alba et Giadas Andrés Carouge

Nous avons le bonheur d'annoncer la naissance de  
**Mirco**  
le 23 février 2017, à 19 h 51

Eric, Melissa et Asia Finocchio

Clinique des Grangettes Genève

Les annonces de naissance, avec photos des bébés, sont disponibles sur le site [www.grangettes.ch](http://www.grangettes.ch)

PUBLICITÉ

**VENTE AUX ENCHERES GRANDS CRUS**  
Bordeaux - Bourgogne - Toscane et curiosités...  
**5 mars 2017 - 17h**  
34 rue de la Synagogue - GE  
[www.geneva-auctions.ch](http://www.geneva-auctions.ch)  
M<sup>e</sup> Marco Breitenmoser - Huissier Judiciaire